**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 59 (1967)

**Heft:** 10

Artikel: La CISL et l'actualité

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-385463

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## La CISL et l'actualité

Réuni à Bruxelles du 4 au 6 octobre 1967, après avoir nommé Harm Buiter nouveau secrétaire général, le Comité exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a condamné l'usurpation du pouvoir par une clique militaire en Grèce qui a aboli les libertés politiques et syndicales et la soumission au régime dictatorial de dirigeants de la Fédération syndicale grecque GSEE (Confédération du travail de Grèce) et de certaines de ses organisations affiliées. Il a exprimé ses sentiments de sympathie et de solidarité aux syndicalistes grecs restés fermes ou évincés de leurs postes, arrêtés ou déportés, ainsi qu'aux centaines de milliers de Grecs, vivant et travaillant à l'extérieur de leur pays, opposés au nouveau régime dictatorial en Grèce.

En ce qui concerne l'expansion économique mondiale, le Comité exécutif a exprimé l'inquiétude du mouvement syndical libre international face à l'arrêt marqué dans ce domaine et face aux conséquences défavorables qui en découlent pour le monde du travail. La résolution adoptée déclare que le plein emploi reste un objectif fondamental et réaffirme la volonté du mouvement syndical à cet égard. Le comité salue les aspects positifs de l'accord du Kennedy Round. Il regrette cependant pour les pays en voie de développement que des progrès vers la libéralisation des échanges n'aient pas été réalisés dans la même mesure. Il lance un appel aux pays membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) pour qu'ils réduisent l'écart qui sépare les populations des pays en voie de

développement de celles des pays développés.

Le comité a rappelé que le mouvement syndical libre international s'est engagé entièrement pour la paix et le désarmement. Profondément inquiet en face des menaces pour la paix que sont les conflits continus ou périodiques dans un certain nombre de points névralgiques du monde, tels que le Viet-nam et le Moyen-Orient, le comité déplore profondément les pertes humaines et les destructions matérielles subies par la population du Viet-nam dans un conflit cruel où les actions militaires et la violence prennent toujours de plus grandes proportions. Il exprime le désir ardent des syndicats d'un règlement pacifique du conflit du Viet-nam et suggère une trêve et des négociations immédiates en vue d'arriver à un règlement pacifique. La CISL déclare qu'un règlement de paix devrait prévoir le retrait des troupes étrangères, y compris celles des pays alliés du Sud Viet-nam et celles des pays hostiles au Sud Viet-nam. Ce règlement devrait aussi stipuler des garanties internationales adéquates pour la stricte observance des termes du règlement. Le comité réclame une action internationale de large envergure pour l'aide au développement économique et social de la région.

Face à la course aux armements, le mouvement syndical libre international réaffirme la nécessité d'accroître les efforts pour arriver à un désarmement complet et général sous une inspection internationale efficace. Le comité insiste pour que l'interdiction partielle des expériences nucléaires soit étendue à tous les genres d'expériences et à tous les pays.

Conformément à ses principes et aux résolutions adoptées à son 8e Congrès mondial, d'Amsterdam, de juillet 1965, la CISL insiste une nouvelle fois, dans une résolution sur le *Moyen-Orient*, pour que les nations impliquées dans le conflit qui déchire cette région du monde y mettent fin en recherchant autour d'une table de conférence, des solutions à leurs différends, qui répondent aux objectifs de paix et de stabilité.

Au cours de cette même session, le comité exécutif de la CISL a pris des mesures pratiques pour combattre les nombreuses violations des libertés syndicales en Asie et en Afrique, spécialement en Afrique et en Rhodésie du Sud.

Le comité exécutif de la CISL a accueilli avec beaucoup d'inquiétude la nouvelle selon laquelle la Fédération graphique internationale (FGI) – qui groupe les syndicats de travailleurs des arts graphiques et de l'impression, et qui est associée à la CISL – a accepté, lors de son Congrès de septembre à Londres, l'affiliation de la Fédération française des travailleurs du livre (FFTL). Conformément à une décision précédente, il décida à l'unanimité de suspendre toute coopération de la CISL avec la FGI. La FFTL est une organisation membre de la Confédération générale du travail (CGT française) qui est affiliée à la Fédération syndicale mondiale (FSM) d'obédience communiste.

Le comité a prévu que le neuvième Congrès mondial de la CISL se déroulerait, en 1968, à New York ou à Washington.

Plusieurs organisations syndicales nationales sont devenues membres de la CISL. Il s'agit des centrales du Honduras britannique, de la Jamaïque (120 000 affiliés), d'Indonésie (800 000 affiliés), de Singapour (102 000) et des Philippines (267 000 affiliés).